

Collectif des riverains : l'attente, encore et toujours...

Déjà plus d'un an que l'association de défense des riverains du boulevard Fayol tente de faire bouger les choses. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle est parvenue en plusieurs occasions à éveiller un tant soit peu les consciences, notamment chez les décideurs de la vie politique locale.

DÉVIATION DE LA RD 500

A travers plusieurs actions de blocage du rond-point situé près du centre Leclerc, les membres du collectif ont ainsi pu médiatiser leur combat. A force de courage et de pugnacité, le dossier de déviation de la RD 500 a réussi à venir aux oreilles du préfet, Pierre Soubelet. Ce dernier était d'ailleurs venu constater de visu, lors d'une visite le 8 décembre, les difficultés liées à l'intense trafic du boulevard. Les chiffres font froid dans le dos avec le passage quotidien de plus de 10 000 véhicules, dont plusieurs centaines de poids lourds, qui rasent quotidiennement les trottoirs du boulevard. Chose d'autant plus frappante lorsque l'on connaît la taille des trottoirs sur certaines portions du boulevard.

LE COURRIER DE BERNARD BONNE

Depuis, plusieurs avancées significatives ont été effectuées dans ce dossier, comme la prolongation de la DUT (utilité publique) pour la



Le petit gymnase de Fayol a quasiment fait salle comble pour l'assemblée générale.

déviation jusqu'en 2016. Tout est dans l'ordre pour que les travaux du rond point du bas de la cote puissent débuter dès le mois de juin 2011. Malheureusement une lettre du président du conseil général, Bernard Bonne, datée du 14 février est venu refroidir les ardeurs du collectif. Selon les représentants de l'association, ce courrier ne donne absolument pas satisfaction à l'ensemble des adhérents présents à l'assemblée générale de mardi soir : « Ce courrier met en avant les

incertitudes juridiques du dossier. Pourtant au cours de sa visite, le préfet a reconnu l'extrême dangerosité du boulevard et la possibilité, ainsi que la nécessité de démarrer les travaux rapidement » expliquent les membres du collectif dans un communiqué. Pour eux, le président continue de temporiser sur le dossier.

L'association va prochainement envoyer un courrier à Bernard Bonne pour lui stipuler que sans engagement écrit de sa part de com-

mencer les travaux pour le milieu de l'année, une action qui le ciblera en tant que décideur sera organisée avant fin mars. Le combat continue donc pour le collectif, qui aura vu 80 personnes participer à son assemblée générale, avec 16 nouveaux adhérents enregistrés en ce mardi soir.